

Compte rendu de conseil municipal

Séance du 8 octobre 2021

Remboursement de frais agent communal

Le conseil valide le remboursement de la facture d'achat de chaussures de sécurité (45.99 €) à un agent communal.

Transfert de compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » au SDE35

Le conseil valide le transfert de compétence « infrastructures de recharge pour véhicules électriques » au SDE35 afin de permettre le déploiement de ces bornes publiques de recharges sur le territoire et peut être à Thourie.

Désaffectation et déclassement d'une portion du chemin rural N° 30

Le conseil valide la désaffectation (opération qui consiste à ne plus utiliser un bien à l'usage direct du public) et le projet de déclassement (acte administratif qui fait perdre à un bien son caractère de dépendance du domaine public) d'une portion du chemin rural N° 30. L'enquête publique va être lancée.

Broyage des accotements et fossés en campagne

L'absence d'un de nos agents communaux depuis le 16 août perturbe notre planning d'entretien de la voirie en campagne. Le broyage des accotements et des fossés aurait dû débuter dès septembre. Le conseil valide la proposition de l'entreprise HEUDES de Saint Colombe pour assurer cette prestation pour un montant de 78 € TTC / km réalisé.

Remboursement acompte location Salle Pavie

Le conseil complète les conditions de remboursement des acomptes de location des équipements communaux en ajoutant le motif suivant : « changement des conditions du contrat (comme par exemple des contraintes liées à un protocole sanitaire) après la signature initiale ».

Indemnisation des piégeurs bénévoles agréés par la FGDON

Le conseil valide une subvention de 475 € à La FGDON pour la rétribution des piégeurs bénévoles agréés pour la destruction des nuisibles.

Vente de menuiseries

Deux menuiseries alu blanches de dimensions approximatives 1.90 m x 1.50 m sont stockées au hangar de la salle Pavie depuis plus de 13 ans. Un acheteur se propose de les acquérir pour 100 €.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents par vote à main levée :

- Accepte la mise en vente de ces 2 menuiseries
- En fixe le prix à 150 € l'unité.
- Publiera cette mise en vente dans la prochaine Lettre aux Thourisiens

Vente d'une portion des parcelles ZS0030 et ZS0125

Le conseil valide le projet de vente au riverain concerné d'une portion des parcelles ZS0030 et ZS0125 dans la limite de 300 m² et au prix de 20 € / m² au riverain concerné.

Acquisition d'arbres et plantations pour le lotissement du Guesclin

Le conseil valide la proposition de l'entreprise Althéa Nova pour la fourniture et plantation des arbres et des plants des talus du lotissement « du Guesclin » pour un montant de 6 346.50 € HT soit 7 615.80 € TTC.

Réhabilitation de l'ensemble immobilier en centre bourg : avancement du projet

L'appel d'offres pour l'étude de réhabilitation est clos, 10 candidatures ont été reçues et sont en cours d'analyses par le syndicat d'urbanisme dans le cadre de la convention d'AMO.

Lotissement du Guesclin

La loi ELAN nous impose une étude de sol de la parcelle du lotissement. Le devis de l'entreprise SOL CONSEIL est validé pour un montant de 2 090 € TTC.

Au niveau des ventes, 11 compromis de vente ont été signés et 4 sont en attente. D'autres terrains sont pré réservés par les constructeurs en attente de clients.

Calendrier des réunions de conseil 2022

Les dates de réunions du conseil municipal pour 2022 sont proposées aux conseillers et validées.

Commission « Mise en valeur du Patrimoine »

Le conseil valide les propositions de la commission pour l'embellissement des entrées de bourg rue St Liffard (plantations d'agapanthes) et pour illuminer certaines scénettes en bois pour Noël.

Commission « Voirie »

Le conseil valide ces propositions de la commission pour la sécurisation des rues «du Guesclin (mise en place d'un sens unique et matérialisation d'un cheminement piéton) et Saint Liffard (mise en pace d'une chicane) et attends les estimations financières correspondantes.

Commission « Culture »

Plusieurs conseillers se portent volontaires pour le montage des installations et l'accueil du public lors du concert du 14 octobre . La qualité de notre accueil etant reconnue et favorise notre candidature pour l'accueil des spectacles de Roche aux Fées communauté.

Commission « Animations communales »

Le marché d'automne est fixé au samedi 23 octobre au préau de l'étang de 10h à 14h. Le conseil n retient pas la proposition d'animation musicale pour un budget de 300 à 500 €. Elle pourra être revue pour le marché de Noël qui aura lieu le samedi 11 décembre.

Commémoration du 11 novembre

Elle aura lieu, en présence de public le dimanche 21 novembre.

Le 5 décembre aura lieu à Thourie la commémoration cantonale d'hommages aux morts de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie

Informations diverses

Suite à l'absence d'un de nos agents communaux, de nombreux bénévoles ont prêté main forte à l'équipe municipale, ils sont chaleureusement remerciés : réparation du bardage de la zone de loisirs, réparations urgentes dans les logements communaux, désherbage dans le cimetière, proposition d'un outil « zérophyto » pour faciliter le désherbage du cimetière, derniers travaux d'aménagement de la salle de pause des enseignants à l'école à venir.

Suite à la candidature de 13 jeunes (6 CM1 et 7 CM2) pour 12 places au conseil municipal des jeunes, il a été décidé de conserver l'ensemble des candidats et de ne pas procéder à une élection qui éliminerait qu'un seul candidat. Le premier conseil se réunira le samedi 16 octobre.

Les travaux de rénovation de voirie auront lieu 2eme quinzaine d'octobre

La Braderie organisée par l'Association des Parents d'élèves a réuni dimanche 3 octobre 29 exposants à la salle Pavie et accueilli 200 visiteurs